



MUNICIPALITÉ
de
Vugelles-La Mothe

Vugelles, le 9 septembre 2026

PREAVIS N° 09/2026

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE DE VUGELLES-LA MOTHE AU CONSEIL GENERAL

Mise en conformité de la place de jeux

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Préambule

La place de jeux a récemment fait l'objet d'une inspection approfondie réalisée par une entreprise certifiée. Ce contrôle vérifie la conformité structurelle aux normes SN EN 1176/1177 et la fondation des appareils. Un rapport nous a été remis, il en ressort que des modifications doivent être apportées afin de garantir la sécurité de tous.

- SN EN 1176 : Définit les exigences de sécurité pour les équipements (balançoires, toboggans, structures d'escalade).
- SN EN 1177 : Définit les exigences pour les sols (amortissement des chocs, épaisseur du sable, dalles, etc.).

Ces normes s'appliquent à toute aire de jeu accessible au public (parcs communaux, écoles, restaurants, immeubles locatifs avec accès commun).

Le programme présenté ci-après prévoit la mise aux normes et la réfection de la place de jeux dans un espace délimité et réalisable au niveau financier.

Projet du réaménagement de la place de jeux

ZONE DE SECURITE

- La surface de sécurité est définie selon les hauteurs de chute et le dimensionnement des installations (dessinée en jaune pour la tour en bois + la balançoire) ; voir Annexe 1
- La surface de sécurité est définie par un revêtement nommé « sol amortissant »

SOL AMORTISSANT

- Fourniture et pose d'un sol amortissant sur une surface d'environ 75 m² (voir ci-dessous pour balançoire et tour en bois)
- Le sol amortissant délimitera clairement la zone de vie/jeux sur cette parcelle

BALANCOIRE

- Pose d'un siège nacelle afin d'intégrer les enfants en bas âge dans l'espace jeux ; l'ancien siège peut être conservé et stocké pour plus tard

- Vérification de la hauteur des sièges après la pose du sol amortissant et coupe des maillons en trop
- Pose d'un sol amortissant pour la surface de sécurité (actuellement il manque des copeaux)

TOUR EN BOIS

- Conservation de la tour en bois tout en apportant les adaptations demandées dans le rapport
- Pose d'un sol amortissant pour la surface de sécurité (actuellement inexistante)
- Ponçage où cela est nécessaire pour enlever les échardes et pose d'une barre de sécurité en bois à la réception de la paroi de grimpe
- Pose d'un nouveau toboggan

TABLE DE PING-PONG

- La table demande des rhabillages/retouches au niveau de la structure et de la surface qui n'est pas favorable pour le rebondissement des balles
- Réfection des parties abîmées existantes et pose d'un kit de réparations en aluminium (surface)

DIVERS

- Pose d'un panier de basket avec planche arrière rigide
- Pose d'un panneau d'information (obligatoire sur toute place de jeu publique)
- Délimitation claire entre le terrain de pétanque et le futur sol amortissant
- Vérification et remise en état des pare-ballons

PROJET PARTICIPATIF

- Pour réduire les coûts du budget, nous proposons un « comité participatif » avec les villageois (dirigé par l'entreprise retenue et la municipale en charge)
- Ce comité participatif permettrait une cohésion sociale pour les deux hameaux tout en s'investissant dans la réalisation d'un espace public de notre village
- L'engagement s'organiserait pendant un samedi avec un repas dînatoire
- Les thèmes envisageables avec les participants : retouches tour en bois, rhabillages table de ping-pong, support et mise en place du panneau d'informations, pares-ballons, pose siège nacelle, délimitation avec poutre en chêne pour terrain de pétanque
- Le projet participatif permet une économie de CHF 1'000.00 TTC

Tableau prévisionnel des coûts

A) Travaux indispensables à la sécurisation (automne 2026)

Préparation des fonds et pose d'un sol amortissant	CHF	19'700.00 HT
Fourniture poutre en chêne, siège nacelle, panneau information	CHF	570.00 HT
Divers et imprévus (si nécessité)	CHF	1'000.00 HT

TOTAL : 22'993.00 TTC

B) Travaux participatifs (avant fin 2026)

Retouches tour en bois - rhabillages table de ping-pong - support et pose du panneau d'informations - pares-ballons - pose siège nacelle - délimitation avec poutre en chêne pour terrain de pétanque

TOTAL : 0.00 TTC

C) Travaux 2027-2031 / montant pour information selon budget communal disponible

Fourniture et pose kit table de ping-pong, toboggan et panier de basket	CHF	6'214.00 HT
---	-----	-------------

TOTAL : 6'718.00 TTC

Conclusion

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous invite, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Vugelles-La Mothe

- Vu le préavis municipal no 09/2026
- Entendu le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

DÉCIDE

Article 1 : D'autoriser la Municipalité à réaliser les travaux de sécurisation de la place de jeux pour un montant total de CHF 21'270.00

Article 2 : d'autoriser la Municipalité à financer le montant de CHF 21'270.00 par les fonds disponibles en trésorerie

Adopté par la Municipalité lors de sa séance du 10 septembre 2026.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

MC Robba



La Secrétaire

C. Maurer

Annexe : Plan de la surface de sécurité
Rapport d'inspection

Cette illustration reprend votre équipement actuel et imagine le minimum d'assainissement pour rendre la place "presque conforme"!

Mesures à prendre:

Installer une barre anti-chute sur la structure à droite de l'entrée du toboggan

Prévoir l'installation d'un nouveau toboggan Bürli H: 120 cm

Protéger le sol (65 m²) en copeaux ou en shockpads + gazon synthétique (PGSS)
Coût PGSS fournitures (sans pose) pour 65 m²: CHF 6'500.00 HT

Installer 4m² (2.00 m x 2.00 m) de dalles ciment aux 2 extrémités de la table de pingpong et réparer l'ossature béton de ladite table

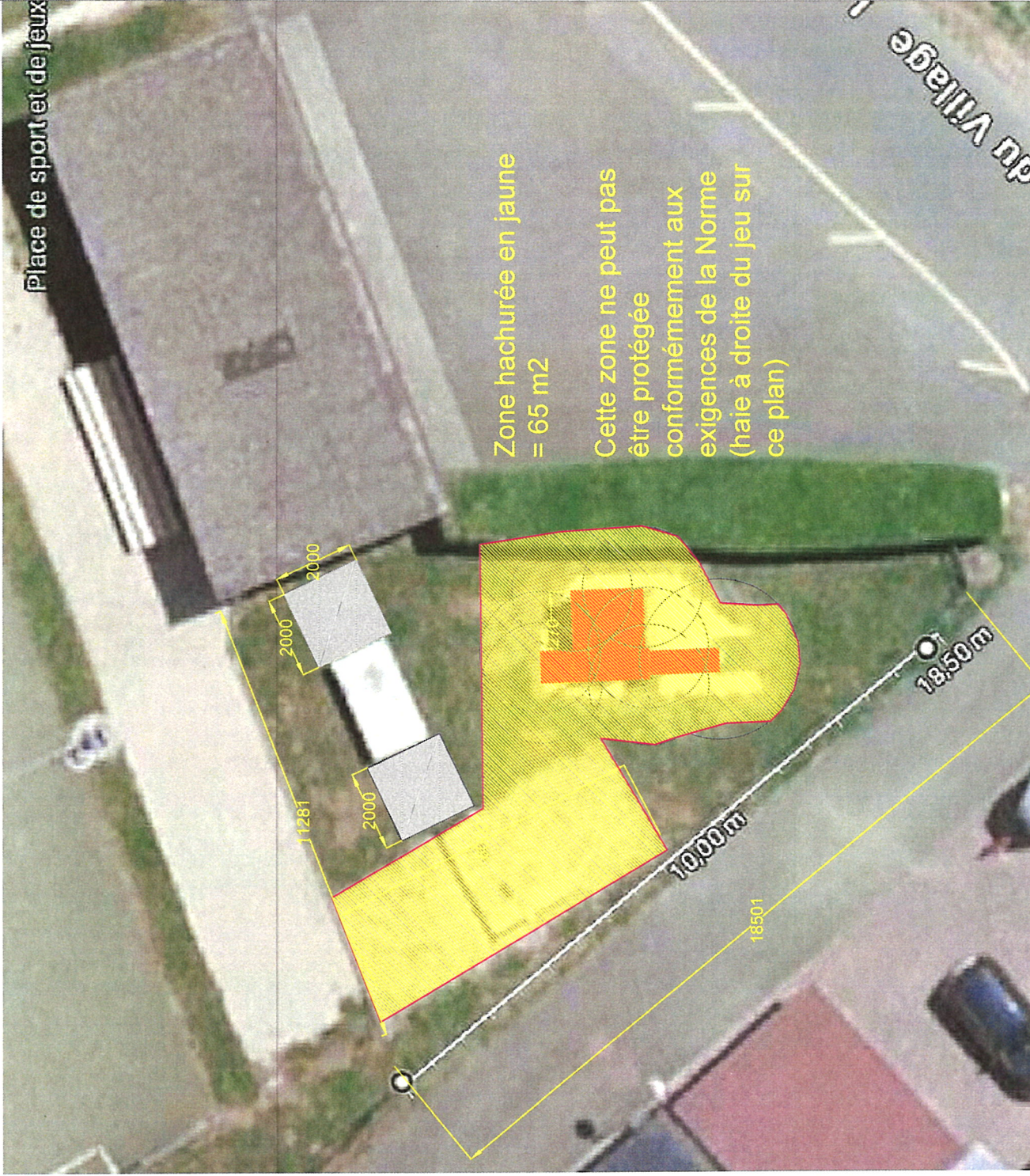
Le set de réparation a déjà été présenté à Madame Matthey

Renouveler la bordure en rondins au nord de la place (Env. 11.50 ml)

Notre conseil:

L'investissement pour le sol sécurisé PGSS n'est pas recommandé pour un résultat dont on sait qu'il ne répondra pas intégralement aux exigences de la norme. Des copeaux sont à privilégier pour cette hypothèse.

La pose d'un sol sécurisé doit pouvoir correspondre à une zone protégée.



Commune de Vugelles-La Mothe
à l'att. de Mme Saskia Matthey
Rue des Trois Fontaines 20
1431 Vugelles -La Mothe

La Chaux-de-Fonds, 21.06.2026

Réfection de votre place de jeu – Rapport de la visite du 05.06.2026

Chère Madame,

Voici donc le résumé de notre constat lors de l'inspection du 5 juin dernier :

Votre site est actuellement équipé d'une balançoire 2 places qui est encore en état. La surface de sécurité n'est plus conforme car il manque des copeaux et doit être délimitée selon le plan de zone ci-annexé au rapport.

Il a été souhaité d'installer un siège nacelle pour les tout-petits (voir notre offre svp)



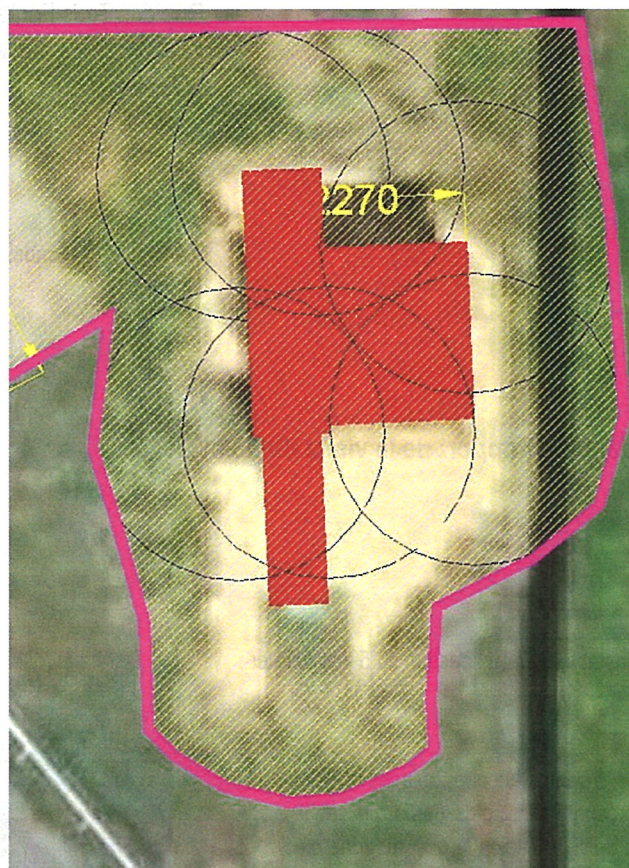
Une structure avec toboggan installée trop près de la haie est équipée d'un toboggan dont la stabilité laisse à désirer ; nous avons recommandé de le changer par un toboggan standard Bürli H : 120 cm.

Ce jeu correspond davantage aux caractéristiques d'un produit destiné au marché privé que public. Il n'est toutefois pas hors d'usage et nous avons recommandé de poncer les bois susceptibles de libérer des écharde et d'installer une barre de sécurité sur la plateforme à droite de l'entrée du toboggan, à la réception de la paroi de grimpe (comme la planche au haut de l'espallier ainsi qu'au départ du toboggan)



La surface de sécurité n'est pas conforme autour de ce jeu.

Voici la surface qui doit être protégée :



Ce jeu pose problème car il est mal implanté et si toute réfection (refaire un sol de sécurité en ordre) n'est pas envisageable, la situation ne sera toujours pas conforme aux exigences de la Norme EN 1177.

Si, pour des raisons budgétaires, vous êtes contrainte de conserver la tour en bois, limitez-vous à compléter les copeaux pour remettre la surface de réception à jour (au lieu d'un sol amortissant synthétique).

Une vieille table de pingpong inutilisée car inutilisable est existante. Nous vous avons proposé de la remettre en état au moyen de notre KIT que nous avons déjà eu l'occasion de vous présenter et de vous chiffrer. Si cette option est retenue, il faut rhabiller le béton en certains endroits et poser des dalles ciment aux 2 extrémités pour permettre une pratique convenable de ce sport.



La bordure en rondins qui délimite la place de jeu au Nord est également hors d'usage.

Si vous conserver des copeaux, vous allez devoir la changer intégralement.

Si vous optez pour le sol sécurisé PGSS (shockpad + gazon synthétique sablé), cette délimitation avec rondins sera inutile (PGSS est enfoui dans le terrain en périphérie).



Sur la surface sportive, les 2 buts de basket inadaptés sont installés et détériorés.

D'autre part nous avons constaté que les treillis laissent apparaître des filaments de ferraille susceptibles de blesser les enfants.

Il a été convenu qu'une entreprise contrôlerait de près ces pare-ballons pour éviter tout danger.

Ce pilier de treillis pare-ballons n'est pas conçu pour qu'on lui installe un but de basket.



Nous vous recommandons le modèle illustré ci-contre.

Tubes carré galvanisés à chaud, section 100x100 mm – Longueur totale 3.20 m – déport 80 cm – Hauteur but réglable

Planche en GPR (résistant à l'humidité) avec marquage de 35 mm – Largeur 1.80m x H : 1.20 m

Panier métal avec chaînes

Prix :

Planche 203705 : CHF 712.00/pc HT

Panier 203550 : CHF 190.00/pc HT

Piliers 203900 & 203901 : CHF 726.00/pc HT

Total fournitures HT : CHF 1'628.00 HT (pour un but complet)

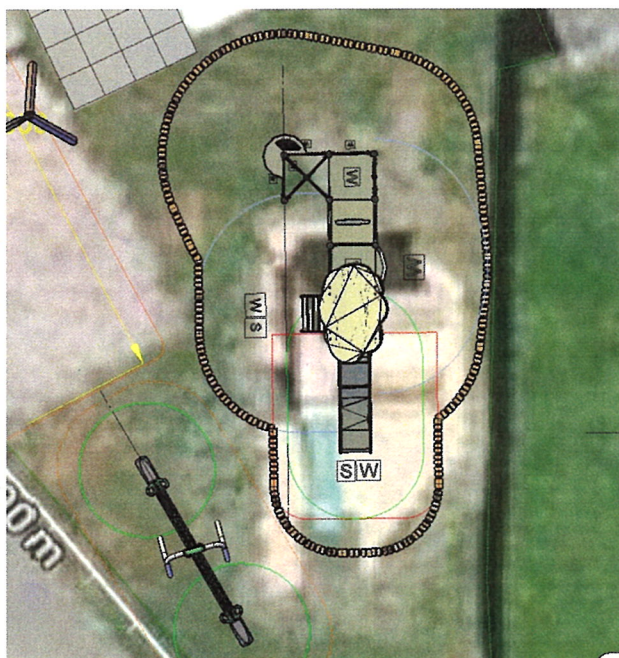


Pour la place de jeu, nous vous avons proposé une refonte complète en ne conservant que la balançoire et la table de pingpong rénovée.

Elimination de la vieille structure avec toboggan et installation de ce nouvel ensemble HAGS UNIMINI adapté aux plus jeunes enfants (les grands font du sport sur la surface aménagée au Nord de la place de jeu, surtout si ils peuvent pratiquer le basket avec de nouveaux buts).

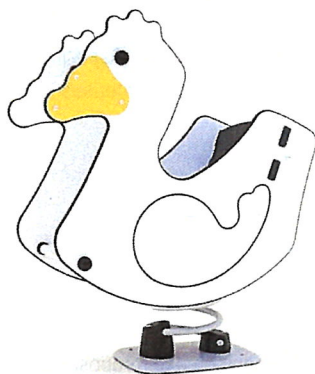


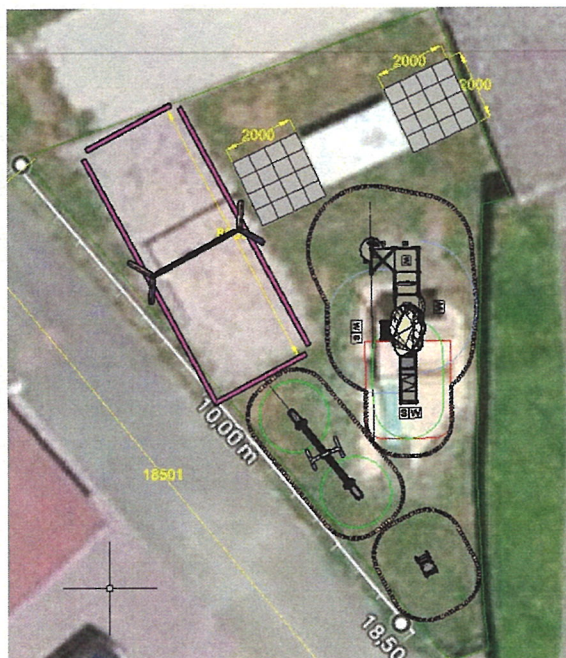
En plaçant ce nouveau jeu où se trouve l'actuel, nous n'avons plus de conflit avec la haie



Pour exploiter la totalité de la parcelle et obtenir la totalité de la surface en sol protégé PGSS, nous avons ajouté 2 jeux.

- 1) ANKY L'OIE, un engin à ressort PMR (personne à mobilité réduite) qui convient aussi pour les tout-petits (parois latérales, repose-pieds et dossier)
- 2) VIPPY la bascule horizontale avec une surface sécurisée tout en longueur qui complète bien les fonctions de jeu proposées et s'adapte idéalement à la configuration de la parcelle





Concernant la surface à l'Est du terrain de sport (où était installée la tyrolienne), nous ne pensons pas judicieux, pour l'heure, de prévoir un équipement car nous redoutons que la Commune ne consentira jamais à l'investissement financier requis.

Nous souhaitons seulement qu'elle sera disposée à investir pour assainir la place de jeu actuelle tel que nous vous le proposons et restons naturellement à vos ordres pour vous suggérer d'autres jeux ou activités sportives (fitness, Workout etc..) le cas échéant.



Avec l'espoir d'avoir ainsi su vous répondre conformément à vos attentes, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous adressons, chère Madame, nos salutations cordiales et respectueuses.

Lactell Sàrl

Mr Blaise Parel
Phone : +41 79 778 42 41

Annexes : 2 documents pdf Format A3 pour Echelle 1 :100 avec les prix des nouveaux équipements proposés